

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Rochefort sur Loire**

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf de juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Sandrine PAPIN DRALA, Maire.

Etaient présents : Sandrine PAPIN DRALA, Jean LECOMTE, Thomas CHRISTIN, Dolorès SUCCARI, Sylvie BOULESTREAU, Gilles GILARDI, Brieg MOISAN, Julie DURAND, Rachel THIBAUT, Jean Michel NOEL, Micheline LAISNEY, Pascale GRELET.

Absents : Bérengère DUFEU (pouvoir à Sandrine PAPIN DRALA), Pierre GODICHEAU (pouvoir à Julie DURAND), Nicolas LE BODIC (pouvoir à Jean Michel NOEL), Pascal MANOURY (pouvoir à Micheline LAISNEY), Carole BERGER ROYNARD (pouvoir à Jean Michel NOEL), Dominique RICHARD (pouvoir à Giles GILLARDI), Nathalie GAAG.

Secrétaire de séance : Thomas CHRISTIN

DEL20210629-02 – REVISION DES TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La tarification de la restauration scolaire pour les enfants scolarisés sur la commune repose sur le quotient familial des familles. Il est proposé de réviser la tarification appliquée aux quotients les plus élevés selon les modalités présentées ci-dessous :

Quotient familial	Tarif au 29/06/21	Actuel	Variation
0 à 336	0,57 €	0,57 €	0,00 €
337 à 456	1,70 €	1,70 €	0,00 €
457 à 524	2,85 €	2,85 €	0,00 €
525 à 700	4,03 €	4,03 €	0,00 €
701 à 1000	4,20 €	4,26 €	-0,06 €
1001 à 1300	4,23 €		-0,03 €
1301 à 1500	4,26 €		0,00 €
1501 à 2000	4,29 €		0,03 €
2001+	4,32 €		0,06 €
Elèves des communes extérieures (tarif unique)			
	4,63 €	4,63 €	0,00 €
Pénalités pour repas non réservés			
	2,00 €	2,00 €	0,00 €
Pénalités pour repas réservés hors délai			
	2,00 €	2,00 €	0,00 €
Associations Rochefortaises, Familles rurales			
	3,43 €	3,43 €	0,00 €
Adultes personnel communal			
	4,47 €	4,47 €	0,00 €
Si quotient non communiqué, application du tarif 2001+			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **CREE** les nouveaux tarifs de restauration scolaire, fonction du quotient familial, tel que proposés dans le tableur ci-dessus ;
- **PRECISE** que ces tarifs s'appliqueront à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

- **MODIFIE** le règlement intérieur du service de restauration scolaire en conséquence

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré à Rochefort-sur-Loire, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sandrine Papin Drala

Convocation **du 25 juin 2021**
Nombre de Conseillers en exercice : **19**
Nombre de Conseillers présents : **12**
Conformément à l'article L. 2121.25 du CGCT, un
extrait du compte rendu de la présente séance a
été affiché à la porte de la mairie le **01/07/2021**.



Accusé de réception en préfecture
049-214902595-20210629-DEL20210629-02-DE
Date de télétransmission : 09/07/2021
Date de réception préfecture : 09/07/2021